

[Texte]

Dr. Barry: We can develop some figures for the Committee in that connection.

The Chairman: Thank you, Mr. Cobbe.

I recognize Mr. Southam.

Mr. Southam: Thank you, Mr. Chairman.

I was going to introduce my question with a few supplementary remarks—I will limit them because they were put on the record by my colleague, Mr. Muir—on the crisis now facing agriculture, particularly the position of the small farmer compared to the bigger farmer, say “amen” to his comments and second them. I would also like to say that I am quite concerned, as is the Chairman and Mr. Muir, that we not limit ourselves to discussion here on the mechanics of dairy policy—we should be discussing policy as well.

I want to revert to the question of the allocation of butterfat quotas as they affect the Prairie Provinces. I was concerned, as Dr. Barry just mentioned in answering another question, whether we are happy with the present dairy policy. I find that in the Western Provinces, particularly in my own Province of Saskatchewan, that there is a great deal of concern about this cutback in dairy quotas. In fact when our Committee made its tour last spring we had figures presented to us, suggesting an 8.3 million pound deficiency in butter production in the West, and I think in Saskatchewan the figure was 4 million pounds. Now we find ourselves in the paradoxical position of small farmers trying to survive economically, yet the consumer in Saskatchewan is having to pay the extra costs of importation or transportation of butter back into our Province. I am wondering what the Department is doing and what the Canadian Dairy Commission is doing to try to reconcile these figures or this disparity. I think the figures presented to us referred to the 1968 dairy year because we were out there in the early part of 1969.

• 1145

Dr. Barry: Mr. Goodwillie tells me with respect to butter production in Saskatchewan that he would think it would be about in balance with its consumption of butter. Actually, some considerable quantity of Saskatchewan butter goes into Alberta and British Columbia and I guess we ship some back into Saskatchewan too but, as far as Saskatchewan's production and consumption is concerned, they would be about in balance.

21112-5

[Interprétation]

M. Barry: Nous pourrions établir certains chiffres pour le Comité là-dessus.

Le président: Merci, monsieur Cobbe.

Je cède la parole à M. Southam.

M. Southam: Merci, monsieur le président. Je vais faire précéder ma question de quelques remarques complémentaires, que je limiterai parce que mon collègue, M. Muir, en a déjà parlé, il s'agissait de la crise que traverse l'agriculture, en particulier, de la situation du petit cultivateur par rapport au gros; je voulais manifester mon approbation de ses commentaires et les appuyer. J'aimerais également dire que je crois, tout comme le président et M. Muir, que nous ne devrions pas nous limiter à discuter des moyens d'application du plan directeur, mais que nous devrions également discuter de ce plan.

J'aimerais revenir à la question de l'allocation des contingentements de gras, de beurre et de ses effets dans les Prairies. Je ne sais pas, comme M. Barry l'a mentionné en répondant à une autre question, si nous sommes satisfaits de la présente politique concernant l'industrie laitière. Je crois que, dans les provinces de l'Ouest, en particulier dans ma propre province de la Saskatchewan, qu'il y a beaucoup d'inquiétude au sujet de cette coupure dans les contingentements de lait. Lors de la visite de notre Comité le printemps dernier, on nous a présenté des chiffres révélant un manque de 8.3 millions de livres dans la production de beurre dans l'Ouest; je crois qu'en Saskatchewan le chiffre était de 4 millions de livres. Nous faisons face à une situation paradoxale où les petits cultivateurs essaient de survivre économiquement, tandis que c'est le consommateur de la Saskatchewan qui doit payer les frais additionnels d'importation et de transport du beurre dans notre province. Je me demande ce que le ministère fait et ce que la Commission canadienne du lait fait pour concilier ces chiffres ou cette disparité. Je crois que les chiffres qui nous ont été présentés se rapportaient à l'année 1968 parce que nous y étions allés au début de 1969.

M. Barry: M. Goodwillie me dit qu'il pense que la production de beurre en Saskatchewan est à peu près égale à la consommation. En fait, une quantité considérable de beurre produit en Saskatchewan est envoyé en Alberta et en Colombie-Britannique et je crois que nous en retournons également en Saskatchewan mais, pour ce qui est de la production et de la consommation de la Saskatchewan, elles sont à peu près égales.